PROGRAMME

L'avocat et la phase médico- légale en droit du dommage corporel

Date : mercredi 5 juillet 2023, 09h00 - 11h00

Durée : 2H

Lieu : Présentiel à la Maison de la Chimie (28 rue Saint Dominique, 75007 Paris) / Distanciel

Contenu de la formation :

1-L'avocat et la phase médico légale préalable à l' expertise : travail avec les médecins conseils-préparation à l'expertise
2-l'expertise en dommage corporel :
- les différentes types d'expertises (examens contradictoires, expertises judiciaires)
- les missions
- Les différentes phases de l'expertise
- La présence de l'avocat à l'expertise et son comportement
3-Les outils de l'avocat pour apporter un plus à l'expertise
- Spécificités de l'expertise en responsabilité médicale
- Connaissance des barèmes médico légaux et des notices (AREDOC/ANADOC)
- Connaissance de la jurisprudence sur l'état antérieur, l'aggravation etc…

BERNFELD Claudine, Avocat
Biographie : Avocat à la Cour, spécialiste de droit du dommage corporel, Présidente de l'ANADAVI

BIBAL Frédéric
Biographie : Aavocat à la Cour , MCO, spécialiste de droit du dommage corporel. Vice Président de l'ANADAVI

Objectif pédagogique : Comment préparer au mieux l'expertise en dommage corporel et y intervenir à bon escient
Quels outils et quelles pratiques

Méthode pédagogique : Approche pragmatique de la matière, pédagogie favorisant l'interactivité entre participant et intervenants

Prérequis : être avocat

Public visé : Professionnel du Droit

Niveau :
1 - Acquisition des fondamentaux

Support pédagogique : Un support pédagogique sera remis en fin de formation

Evaluation de la formation : un questionnaire de satisfaction sera envoyé en fin de formation

Tarif : 105 € HT